

## Écoles maternelle et élémentaire de Nolay



Maternelle :  
[0210744V@ac-dijon.fr](mailto:0210744V@ac-dijon.fr)  
Tel : 03.80.21.71.42  
Elémentaire :  
[0211253y@ac-dijon.fr](mailto:0211253y@ac-dijon.fr)  
03.80.21.72.28

Rue Grange Champion  
21340 NOLAY

### CONSEIL D'ECOLE N°3 du mardi 30 juin 2020

Début du conseil à 18h45

#### **Emargement :**

Ecole maternelle : Mme Peultier (directrice), Mmes Fauvé et Duverger (enseignantes)

Ecole élémentaire : Mme Vaine (directrice), Mmes Deblangey, Gros, Lercier, Bouillet et M Deschizeaux (enseignants)

Mairies représentées : Nolay, Change, Cormot Vauchignon, Aubigny la Ronce,

Représentants des Parents d'élèves (RPE): Mmes Lemoine et Fagotet (pour la maternelle) (pour l'élémentaire), Mmes Changarnier, Schad,

Excusés : Mmes Gilles et Courtois (ATSEM), Mme Gonçalves (RPE maternelle), M Monnin (Maire Nolay), M Croset (IEN Circonscription de Beaune), Mme Barberet et M Babouillard (REP élémentaire), M Jarrige et M Lamouche(enseignants élémentaire)

Absents : représentants de la Communauté d'agglomération

- **Désignation des secrétaires adjoints de séance**

En maternelle : Mme Fagotet

En élémentaire : Mme Boisson

- **Rentrée 2020 : organisation pédagogique (classes, organisation pour les élections de parents d'élèves, effectifs...)**

En maternelle : La répartition suivante s'est faite sur la base des prévisions d'effectifs car à ce jour, de nombreuses familles ne sont pas encore allées s'inscrire en mairie.

Est prévu, pour la rentrée, la répartition de classe suivante :

\* une classe de 21 TPS/PS/GS (6 TPS, 5 PS et 10 GS) avec Mme Peultier (Maîtresse Emilie)

\* une classe 23 PS/MS (18 PS et 5 MS) avec Mme Fauvé (Maîtresse Laurence) ou un autre enseignant si la demande de formation de Mme Fauvé est acceptée pour l'année 2020-2021

\* une classe de 23 MS/GS (12 MS et 11 GS) avec Mme Duverger (Maîtresse Laëtitia)  
soit au total 67 élèves.

NB : De nouvelles familles sont arrivées et se sont inscrites. Cette répartition permettra d'ajouter ces élèves dans les différentes classes sans trop chambouler les effectifs de classe. Cette répartition permettra également d'avoir des élèves déjà sensibilisés aux gestes barrière et au fonctionnement de l'école dans chaque classe (la moitié environ). La gestion de la classe, si la crise sanitaire reste la même à la rentrée, n'en sera que plus aisée !

Le site sera utilisé pour informer les futurs parents et préparer au mieux les futurs TPS et PS à leur rentrée scolaire. Mme Peultier invite les parents d'élèves à consulter le site pendant les vacances ou tout du moins à partir de mi-août (partie « autres informations »).

La répartition des classes sera affichée dès le jeudi 2 juin afin de préparer au mieux les élèves.

En élémentaire : Monsieur Gérald Compagnon arrivera sur le poste de mme Lercier

Nous avons 4 arrivées dans l'école pour septembre(CP/CE1/CM1).

Les effectifs :

CP : 22

Ce1 : 23

Ce2 : 19

Cm1 : 28

Cm2 : 20

Total 112

L'organisation des classes à la rentrée 2020 :

1 CP,

1 CE1,

2 CE2/CM1

1 CM2

Concernant les élections 2020-2021, voici les points de changement :

*\* allongement à 1 mois du délai de convocation maximal du conseil d'école pour sa première séance suite aux élections (au lieu de 15 jours)*

*\* transfert au directeur d'école de la compétence d'organiser le tirage au sort de désignation des parents d'élèves volontaires dans le cas où aucun représentant des parents n'a été élu ou si leur nombre est inférieur au nombre de sièges à pourvoir, compétence qui était détenue par l'inspecteur de l'éducation nationale en charge de la circonscription du premier degré (IEN) ;*

*\* introduction de la possibilité de vote exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école (article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 13 mai 1985). Le troisième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 13 mai 1985 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes : « le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école. » Important : le vote par correspondance exclusivement est une possibilité et non une obligation qui demande un avis du conseil d'école déjà élu.*

→ Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, il est fortement conseillé de voter par correspondance lors des futures élections.

Vote pour la fusion des conseils d'école de la maternelle et de l'élémentaire : le conseil d'école a voté à l'unanimité la fusion des deux conseils d'écoles.

- **Point confinement / dé-confinement**

Les directrices et les enseignants tiennent à informer les familles qu'ils apprenaient les annonces du gouvernement en même temps qu'eux et qu'ils devaient attendre plusieurs jours voire plus longtemps avant d'avoir plus d'informations et les directives ministérielles.... L'équipe enseignante a fait de son mieux pour vous communiquer dans les plus brefs délais les informations.

De même, les enseignants ont fait tout leur possible pour répondre aux difficultés, ou questionnements des familles concernant la continuité pédagogique qu'ils ont assurée tout au long du confinement et ce jusqu'à la reprise obligatoire du 22 juin.

En maternelle : Les enseignantes espèrent que les activités qui ont été proposées sur le site de l'école ont plu aux enfants et que les parents ont pris du plaisir à leur faire faire. Elles ont essayé de rendre les choses les plus ludiques possible, comme elles l'auraient fait en classe ! Elles remercient les familles qui leur ont fait des retours (photographies des travaux faits, messages pour donner des nouvelles...) par mail ou téléphone. Elles auraient souhaité que les autres familles leur communiquent leurs difficultés ou besoins ou tout simplement leur disent si les activités proposées leur convenaient (en terme de qualité et de quantité) afin différencier leur pédagogie comme elles le font en classe pour faire progresser tous leurs élèves.

Les parents ont beaucoup apprécié les visios faites par Mme Duverger et Mme Fauvé.

L'équipe pédagogique et éducative (enseignante et ATSEM) ont également fait de leur mieux pour que le retour à l'école se fasse dans les meilleures conditions possibles. La mairie a également fait un gros travail pour le respect du protocole malgré un manque de personnel. Nous remercions d'ailleurs la mairie et le service technique qui ont été beaucoup sollicités pour permettre l'accueil des enfants de personnel prioritaire puis la réouverture de l'école le 22 juin.

En revanche, la communauté d'agglomération n'a pas beaucoup facilité le retour à l'école que ce soit pour l'accueil des enfants de personnes prioritaires ou la réouverture de l'école le 22 juin. Elle n'a pas assuré le service d'accueil périscolaire ni la restauration scolaire lors de l'accueil des enfants de personnes prioritaires pour les maternelles sous prétexte que l'école maternelle était "fermée". Les parents de personnes prioritaires se sont vus dans l'obligation de préparer et fournir un repas froid à leur enfant tous les jours. De plus, le fait de désinscrire les familles sans les avertir par mail puis de n'accepter qu'une partie des enfants pour l'accueil périscolaire et la restauration scolaire à partir du 22 juin a mis des parents en réelle difficulté.

En élémentaire :

Le confinement a été une période pénible pour tous : professeurs et enfants. Nous n'avions au départ, aucune information, aucune directive, aucun recul sur cette situation inédite. L'école s'est malgré tout organisée pour assurer le suivi pédagogique via le site de l'école, le mailing et le téléphone( au moins une fois par semaine et nous étions joignables tout le temps). Les travaux proposés par les maîtres ont été bien suivis dans l'ensemble. Certaines familles sont restées muettes (très peu), d'autres n'avaient pas de possibilité de connexion, ou une connexion hasardeuse mais elles ont trouvé des moyens de ne pas laisser les enfants sans travail.

Malgré tous les efforts déployés, de nombreux élèves ont pâti du confinement : enseigner est un métier, et il n'a pas toujours été facile pour les parents qui travaillaient, devaient utiliser le matériel informatique ou n'avaient pas la patience d'aider leurs enfants et d'assurer le suivi de manière continue et assidue.

Il était temps que tout le monde rentre, car pour les enseignants, il était frustrant de ne pas savoir exactement ce que les enfants faisaient, si le travail donné convenait...

Quand il y a eu le dé-confinement, nous sommes rentrés avec un protocole très rigide (qui a été diffusé aux parents et dont nous avons débattu en conseil d'école), des incertitudes quant au virus, nous étions dans l'impossibilité de prendre des groupes classe entiers, étant donné la taille de nos classes et l'obligation de respecter les 4m<sup>2</sup>. Il a été voté en conseil d'école, de jouer la prudence et ne prendre chaque enfant dont les parents étaient volontaires pour remettre l'enfant à l'école, qu'une seule fois ; sachant que pour les enfants des personnels prioritaires pour lesquels nous avons instauré une garderie, en maternelle puis en élémentaire. Mme Cochard et Mme Vée étaient toute la journée à l'école pour assurer la désinfection des toilettes, des poignées de portes, des interrupteurs : nous les remercions car sans elles, cette reprise n'aurait pas été possible.

Nous comprenons très bien que certains parents avaient des soucis de garde, qu'un jour par semaine ne les arrangeait pas forcément, mais il faut bien comprendre que le protocole était très strict. Aurait-il fallu mettre la vie de tous en danger ?

Certains nous ont durement jugés, sans connaître les tenants et aboutissants : nous avons géré cette crise avec les moyens que nous avons dans l'intérêt général. De plus, nous avons assuré le distanciel pour les enfants qui ne revenaient pas et le présentiel. Jongler ainsi n'a pas été aisé !

Nous avons, à partir du 22 juin accueilli plus d'enfants et tous les jours car l'école redevenait obligatoire et le protocole avait été assoupli. De nouvelles constatations ont été faites au sujet de la transmission du virus, le danger par rapport aux enfants semble moindre.

Cette période a été déroutante, inquiétante mais nous avons réussi, nous remercions les parents qui nous ont fait confiance, qui ont, malgré tous les soucis que cela peut engendrer, réussi à faire travailler leurs enfants.

Suite à cet épisode, nous avons décidé de garder le site et le mail comme moyen de communication, plus rapide.

Par contre nous avons fait un constat : il faudrait recommencer à faire l'aide aux devoirs. C'était une aide en place il y a 6 ans, faite par des bénévoles, pour des enfants dont les parents ne peuvent les aider. On nous a parlé d'une association, s'il est possible que des bénévoles interviennent, cela pourrait aider les enfants et parents en difficulté.

Point com d'agglomération : nous regrettons l'absence du représentant de la communauté d'agglomérations. Ce confinement et ce dé-confinement ont mis en avant un manque flagrant de communication entre l'école et le service enfance et entre le service enfance et les parents d'élèves. Nous aurions souhaité en parler pour comprendre ce dysfonctionnement qui nous a mis à certains moments dans des situations délicates.

- **Bilan de la coopérative scolaire, budgets et subventions Mairies**

En maternelle :

Il y avait 6863,03 € sur le compte de la coopérative au 29/02/2020

Suite à la fermeture des écoles et des bibliothèques pendant plusieurs mois, l'équipe enseignante a fait le choix d'acheter un album à chaque élève en cette fin d'année pour les vacances d'été mais surtout pour développer l'intérêt de la lecture dès le plus jeune âge (69,35€ ont été dépensés pour cet achat).

L'équipe enseignante souhaiterait que les MS et GS fassent une sortie à l'aquarium de Lyon début novembre prochain (ou plus tard dans l'année) pour finaliser leur projet sur les océans fait cette année en classe.

Compte tenu de la situation (crise sanitaire, confinement, changement d'équipe municipale, sortie de fin d'année annulée), la directrice n'a pas fait de dossier de demande de subvention à la mairie de Nolay cette année mais espère qu'elle pourra compter sur le financement de quelques outils déjà en discussion comme l'achat d'un nouvel ordinateur (portable) pour le bureau de direction, d'un nouveau lot de quelques véhicules pour la cour de récréation, d'un lave-verres sous forme de subventions exceptionnelles. Mme Marey faisant partie de la « Commission école » précise que l'équipe enseignante sera consultée pour l'utilisation du budget.

#### En élémentaire :

Bilan de la coopérative scolaire : A ce jour, il y a 10563 euros sur le compte, mais le remboursement de la classe découverte est en cours. Au final, le bilan de l'année sera de 7746 euros. Un acompte avait été versé pour la classe découverte, une discussion avec l'assurance est en cours pour voir si remboursement ou avoir.

Budgets et subventions Mairies : aucune subvention n'a été demandée cette année car les voyages ont été annulés. Au niveau du gros investissement : nous avons demandé de faire des placards dans la salle informatique et la salle d'évolution. Le parc informatique a besoin d'être renouvelé, la sonnerie changée puisqu'il faut une sonnerie différente pour chaque évènement (intrusion, récréation, incendie). La salle informatique et la BCD ont besoin d'être rafraichies.

- **Travaux faits (remerciements) et travaux à prévoir dans les écoles et dans les classes**

En maternelle : L'équipe enseignante remercie la mairie et le service technique qui nous ont grandement aidé à organiser les choses tout au long de ce dé-confinement ainsi que Mme Courtois et Mme Gilles (ATSEM) sans qui ce dernier n'aurait pas pu se faire.

Concernant la liste des petits travaux à faire pendant les vacances d'été, Mme Peultier la communiquera à Monsieur Benoit par mail comme les années précédentes (avec copie pour la mairie).

En élémentaire : Un grand merci au personnel de la mairie (notamment à M Lamaud qui nous a bien aidés), aux services techniques qui ont bougé les meubles, fait les marquages au sol après le confinement.

Comme chaque année nous remercions Jocelyne Filipi et Mme Evelyne Gagnepain d'avoir assuré la permanence BCD tous les jeudi.

- **Questions diverses**

Les questions posées sont essentiellement sur la rentrée de septembre. A l'heure où nous parlons, nous n'avons aucune donnée nouvelle au sujet du virus, du protocole qui sera mis en place. Nous réfléchissons à un organisation, mme Marey nous informe que la mairie a également mis en place une commission chargée de réfléchir à cette rentrée, toutes les possibilités sont envisagées (notamment la délocalisation des classes pour accueillir plus d'enfants, la mise en place des 2C2S ou autres activités...) afin d'éviter de réduire les temps d'école ce qui obligerait les parents à trouver des solutions insatisfaisantes et onéreuses pour garder ou faire garder leurs enfants.

Nous mettons donc tout en œuvre pour éviter les situations contraignantes et difficiles vécues pendant cette crise sanitaire. Rien n'est simple !

Question pour la Communauté d'agglomération qui n'était pas présente à ce conseil :

- Serait-il possible de créer un vivier de remplaçants (en surnombre sur plusieurs secteurs les jours où il n'y a personne à remplacer) afin de permettre le remplacement du personnel absent ? En effet, cette année, les personnes malades n'étaient que très rarement remplacées, ceci créant des réelles difficultés d'organisation et des problèmes de sécurité.

- Les barquettes en plastiques utilisées pour les repas sont-elles homologuées pour le réchauffement des aliments? Ne peuvent-elles pas être remplacées par des récipients plus écologiques ?

- Les agents se plaignent de n'avoir eu aucune information de leur reprise par leur hiérarchie « heure, locaux... » lors du confinement. De plus, elles regrettent de n'avoir eu les informations qu'au dernier moment à chaque fois, comme par exemple le protocole sanitaire communiqué seulement le lundi 22 juin au matin.

Fin du conseil